

Communiqué de presse

Le Groupe Frans Bonhomme et l'Agefiph signent une convention de partenariat pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap en présence des ministres Elisabeth Borne, Brigitte Klinkert, et Sophie Cluzel.

Paris, le 20 juillet 2021 – Malika Bouchehioua, présidente de l'Agefiph et Pierre Fleck président du Groupe Frans Bonhomme ont signé lundi 19 juillet une convention pluriannuelle de partenariat pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, en présence d'Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Brigitte Klinkert, Ministre déléguée, chargée de l'insertion et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat, chargée des personnes handicapées.

Le handicap, un axe de développement prioritaire pour le Groupe Frans Bonhomme

Ce partenariat vise à structurer et accompagner la mise en œuvre du plan d'action handicap intégré à la politique RSE de Frans Bonhomme. Forts de cette collaboration, Frans Bonhomme et l'Agefiph contribueront au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

D'une durée de trois ans, cette convention vise notamment à :

- Accroître les objectifs de recrutements de personnes handicapées à l'échelle du Groupe, tant d'un point de vue quantitatif (taux d'emploi, nombre de recrutements, maintien dans l'emploi...) que qualitatif (évolution des représentations sur le handicap, accompagnement des managers et des équipes, recours à l'alternance...).
- Pérenniser cette thématique dans sa politique de gestion des ressources humaines.

La convention se décline en sept axes : sensibilisation et formation, information et communication, recrutement et intégration, accompagnement des parcours professionnels, maintien dans l'emploi, collaboration avec le secteur protégé et adapté et pilotage de la politique handicap.

Un approfondissement de la collaboration avec l'Agefiph

L'Agefiph soutient le groupe Frans Bonhomme depuis mars 2019, lorsque l'entreprise a souhaité passer d'initiatives isolées à la construction d'une véritable politique Handicap. Avec l'Agefiph, Frans Bonhomme a bénéficié d'un Diagnostic Action qui a permis l'élaboration de son premier plan d'action national favorisant le recrutement, l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. De même, le groupe va accélérer la sensibilisation de l'ensemble de ses collaborateurs. Pour ce faire, Frans Bonhomme souhaite mettre en œuvre des dispositifs d'information et de communication ainsi qu'une série d'évènements engageant l'ensemble des collaborateurs sur le long terme.

Pour Malika BOUCHEHILOUA, Présidente de l'Agefiph « Grâce à cette convention de partenariat, les ambitions de Frans Bonhomme en matière d'inclusion se concrétisent. Accompagnés par l'Agefiph, les

engagements du groupe en faveur des collaborateurs en situation de handicap prouvent une nouvelle fois que leur insertion et leur maintien dans l'emploi est possible dans une large variété de métiers et de secteurs, y compris le BTP. Cette signature est aussi l'illustration concrète des objectifs que se fixent l'État et l'Agefiph dans une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs visant notamment à amplifier l'accompagnement par l'Agefiph des entreprises pour accélérer la transformation inclusive du marché du travail ».

*« Nous sommes ravis d'officialiser ce partenariat avec l'Agefiph qui témoigne de l'engagement du Groupe en faveur du handicap. Contrairement aux idées reçues, les secteurs du BTP, du négoce et de la distribution regorgent d'opportunités accessibles à tous et nous avons à cœur de développer une politique toujours plus inclusive. Cette collaboration est en ligne avec les valeurs que nous défendons au quotidien en permettant à chaque collaborateur d'exercer son métier en disposant de toutes les ressources qui lui sont nécessaires et ce, avec bienveillance et respect. », déclare **Pierre FLECK, Président du Groupe Frans Bonhomme.***

*« Ce partenariat apparait comme la concrétisation de notre volonté de faire avancer les choses pour les personnes en situation de handicap au sein du Groupe. Nous allons continuer à collaborer étroitement avec l'Agefiph pour réaliser nos objectifs que ce soit pour recruter, intégrer, accompagner, ou encore pour sensibiliser. Le handicap nous concerne tous et nous souhaitons que l'ensemble de nos collaborateurs se sentent pleinement impliqués. », ajoute **Christine BIGNAND, référente handicap chez Frans Bonhomme.***

A l'occasion de cette signature de convention de partenariat, **Elisabeth Borne, Brigitte Klinkert, Sophie Cluzel et Malika Bouchehioua** ont signé une convention d'objectifs et de partenariat autour de quatre axes qui visent l'accélération de la transformation inclusive du monde du travail : l'amplification de l'accompagnement des entreprises par l'Agefiph, le soutien du développement des compétences des personnes handicapées notamment via l'alternance et l'appui aux acteurs de la formation, l'amélioration de l'offre de compensation et de son accessibilité et la poursuite du développement de démarches partenariales avec les acteurs clés de l'emploi, de la formation et de la santé au travail.

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_

À propos du Groupe Frans Bonhomme

Le Groupe Frans Bonhomme est le leader français de la distribution spécialisée en Travaux Publics, Bâtiment et

Aménagement Extérieur. Fondé en 1935, le groupe propose ses produits et services dans une grande diversité de secteurs d'activité : gestions des eaux usées et des eaux pluviales, adduction d'eau potable, aménagement urbain et voirie, réseaux secs, assainissement non collectif, aménagement paysager, alimentation et évacuation, gros-œuvre et fondations... Grâce à l'expertise de ses 2 500 collaborateurs et à un réseau de proximité constitué aujourd'hui de 400 points de vente, le Groupe Frans Bonhomme sert plus de 100 000 clients, de l'artisan au groupe international en passant par les collectivités locales, en s'appuyant sur un catalogue de 40 000 références et en partenariat avec plus de 300 fournisseurs de confiance. Frans Bonhomme est également présent en Espagne depuis 2005, où il est le premier distributeur spécialisé en travaux publics, avec 25 points de vente et 150 employés.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-fb.com/>

CONTACTS

Pour toute information sur ce partenariat, merci de contacter :

Contacts presse Frans Bonhomme – Agence BCW :

Tania Chemtob 01 56 03 14 20- 06 29 64 97 17. Tania.chemtob@bcw-global.com

Contacts presse Agefiph

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96